

coiffureSUISSE

Verband Schweizer Coiffeurgeschäfte
Association suisse de la coiffure
Imprenditori parrucchieri svizzeri



Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.

Communiqué commun de Coiffure Suisse et des syndicats Unia et Syna

Berne, le 6 mars 2019

Bilan globalement positif après un an d'entrée en vigueur de la CCT

Les salons de coiffure seront davantage contrôlés

Les partenaires sociaux tirent un bilan positif après un an d'entrée en vigueur de la convention collective de travail nationale de la coiffure. Les salaires minimums et la promotion de la formation continue permettent de valoriser la branche et donnent de meilleures perspectives d'avenir au personnel. Face à la sous-enchère salariale très répandue, les partenaires sociaux ont décidé en 2019 d'intensifier les contrôles inopinés de l'application de la CCT dans les salons.

L'entrée en vigueur il y a un an de la nouvelle CCT nationale des coiffeurs a des retombées positives autant pour le personnel que pour les employeurs. Déclarée de force obligatoire par le Conseil fédéral, elle s'applique à quelque 4200 salons et 10 700 employé-e-s comptant 95% de femmes. Des salaires minimums ont été introduits notamment pour le personnel semi-qualifié et sans formation reconnue, dans le but de garantir une concurrence qui ne se fasse pas au détriment des conditions de travail. La CCT permet aussi de promouvoir les offres de formation continue organisées par les signataires de la convention. Ces différentes mesures ont permis d'améliorer l'image de la branche et les perspectives pour les jeunes qui se lancent dans la profession, améliorant ainsi son attractivité.

250 contrôles non annoncés en 2019

Les partenaires sociaux sont constitués en commission paritaire chargée du contrôle de l'application de la CCT. En 2018, quelque 200 contrôles ont été menés. Dans 55% des entreprises, des infractions aux salaires ont été constatées. Face à ce nombre important d'entorses à la CCT et à l'arrivée massive de nouveau acteurs bradant les prix, les partenaires sociaux ont décidé d'intensifier leur activité de contrôle en 2019. En plus des 200 contrôles réguliers, 250 contrôles supplémentaires non annoncés auront lieu cette année. Une phase de test menée l'année passée a permis de démontrer l'efficacité et les vertus préventives de tels contrôles inopinés. Pour assumer ces tâches supplémentaires, une collaboration avec des organes de contrôle dans 20 cantons a d'ores et déjà été mise en place. Avec cette mesure forte, les partenaires sociaux souhaitent promouvoir un climat de concurrence saine dans le but de stabiliser les conditions d'exercice de la profession.

Renseignements:

Damien Ojetti, président de Coiffure Suisse, 031 335 17 17
Véronique Polito, membre du comité directeur du syndicat Unia, 079 436 21 29
Irene Darwich, membre du comité directeur du syndicat Syna, 079 758 08 12
Claudia Hablützel, secrétariat paritaire de la CCT coiffure, 043 366 66 92